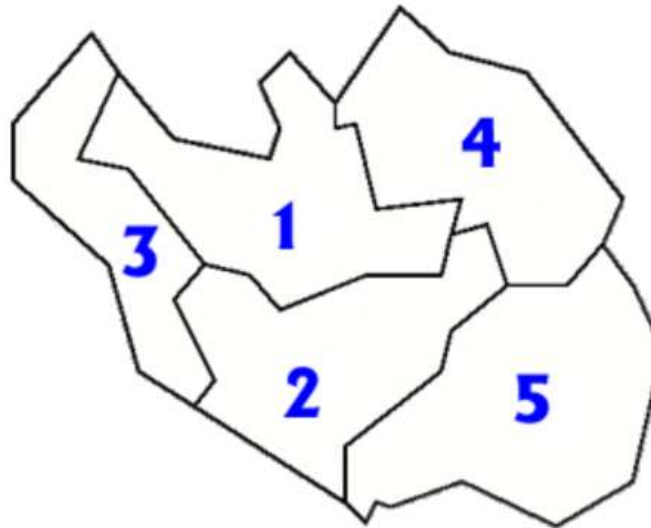


# Élections législatives 2012 en Vendée

*Dossier réalisé par l'association COMPOST CITOYEN, agréée pour la défense des consommateurs, pour une information citoyenne des électrices et électeurs sur les propositions des candidat(e)s aux élections législatives en matière de gestion des déchets ménagers.*

## Les circonscriptions



- La **1<sup>re</sup> circonscription** est composée des cantons de : Challans, Les Essarts, Palluau, Le Poiré-sur-Vie, Rocheservière, La Roche-sur-Yon-Nord.
- La **2<sup>e</sup> circonscription** est composée des cantons de : Chantonnay, Mareuil-sur-Lay-Dissais, La Mothe-Achard, Moutiers-les-Mauxfaits, La Roche-sur-Yon-Sud, Talmont-Saint-Hilaire
- La **3<sup>e</sup> circonscription** est composée des cantons de : Beauvoir-sur-Mer, Noirmoutier-en-l'Île, l'Île d'Yeu, Les Sables d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Saint-Jean-de-Monts.
- La **4<sup>e</sup> circonscription** est composée des cantons de : Les Herbiers, Montaigu, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges, Saint-Fulgent.
- La **5<sup>e</sup> circonscription** est composée des cantons de : Chaillé-les-Marais, La Châtaigneraie, Fontenay-le-Comte, L'Hermenault, Luçon, Maillezais, Sainte-Hermine, Saint-Hilaire-des-Loges.

## Les candidatures

Source : la liste des candidatures déposées en préfecture.

### 1ère circonscription

**Marylène Cortey**, PCD (Marie-Hélène Dauger). **Richard Ducret**, FN (Bernadette Lardy). **François Lagleize**, NPA (Hervé Remy). **Alain Bouyer**, MEI (Jean-Pol Camus). **Gilles Robin**, LO (Stéphane Guyon). **Anita Charrieau**, FDG (Céline de Faveri). **Anne Valin**, EELV (Tony Raffin). **Geneviève Fontaine**, DLR (Xavier Bouillon). **Alain Leboeuf**, UPV (Serge Rondeau). **Martine Chantecaille**, PS (Alain Picaud). **Joseph Nicoleau**, Modem (Geneviève Poirier-Coutansais).

### 2ème circonscription

**Sylviane Bulteau**, PS (Stéphane Ibarra). **Patrick Fournier**, NPA (Claudine Besset-Lamoine). **Christine Samson**, LO (Philippe Festien). **Françoise Fontenaille**, CPF (Christophe Chusseau). **Caroline Rouillier**, PCD (Daniel Walter). **Dominique Caillaud**, UMP (Annie Guyau), député sortant. **Raoul Mestre**, DVD (Carine Renaud). **Jean-Michel Sinet**, DLR (Jacques Rolland). **Brigitte Neveux**, FN (Dominique Levin). **Marie-Yannick Brizar Le Borgne**, EELV (Patrick You). **Jocelyn Abjean**, FDG (Françoise Gauvrit). **Catherine Mindren**, MEI (Jean-Jacques Romanes).

### 3ème circonscription

**Danièle Vouzellaud**, FN (Jean-André Buchet). **Claudine Goichon**, EELV (Laurent Akriche). **Jacques Fraisse**, PS (Dominique Prouteau). **Philippe Fouré**, MHAN (Danielle Sinègre). **Christian Praud**, CPF (Carole Lectard-Héberlé). **Catherine Bouillon**, DLR (Thierry Martin). **Olivier Linéatte**, FDG (Line Roux-Calviera). **Dominique Belugou**, NPA (Annie Allain). **Philippe Comte**, DVD (Isabelle Vequier). **Louis Guédon**, UMP (Noël Faucher), député sortant. **Jean-Yves Thérin**, LO (Jean-Yves Agoulon). **Yannick Moreau**, DVD (Marietta Trichet).

### 4ème circonscription

**Maï Haeffelin**, PS (Eric Vendé). **Christian Ricot**, Modem (Sébastien Gouraud). **Yann Denis**, MHAN (Marie-Françoise Denis). **Véronique Besse**, MPF (Jean-Pierre Lemaire), députée sortante. **Marie-Françoise Michenaud**, FDG (Patrick Suchot). **Michel Stambouli**, LO (Claude Bour). **Daniel Rondeau**, EELV (Angélique Dufourny). **Laurent Orgeas**, AEI (Cécile Orgeas). **Maryse Borie**, FN (Marie-Hélène Dieulangard).

### 5ème circonscription

**Marie-Claude Rambaud**, LO (Alain Carrasco). **Joël Sarlot**, UMP (Valentin Josse). **Tony Demeurant**, EELV (Corinne Devaud). **Hugues Fourage**, PS (Daniel Ringeard). **Béatrice Moinard**, AC (Philippe Barré). **Jean-Claude Pasquier**, FN (Thérèse Gaborit). **Dominique Souchet**, DVD (Jean Tallineau), député sortant. **Michèle Tricoire**, FDG (Evelyne Brault-Deluze).

#### Sigles des étiquettes déclarées par les candidats :

**AC** : Alliance centriste

**AEI** : Alliance écologiste indépendante

**DLR** : Debout la République

**DVD** : Divers droite

**EELV** : Europe écologie - Les Verts  
**FDG** : Front de gauche  
**FN** : Front national  
**CPF** : Le Centre pour la France  
**LO** : Lutte ouvrière  
**MEI** : Mouvement écologiste indépendant  
**MHAN** : Mouvement Hommes animaux nature  
**Modem** : Mouvement démocrate  
**NPA** : Nouveau parti anticapitaliste  
**PCD** : Parti chrétien démocrate  
**PS** : Parti socialiste  
**UMP** : Union pour un mouvement populaire  
**UPV** : Union pour la Vendée

---

## **Le questionnaire**

*Liste des questions aux candidats.*

### **La réglementation du compostage collectif de quartier**

*Les outils collectifs de valorisation des déchets ménagers organiques dans les quartiers n'ont pas de réglementation spécifique et sont donc soumis, soit à des dispositions propres aux sites industriels, soit à celles des activités agricoles d'élevage.*

**Quelles sont vos propositions pour soutenir ces actions de prévention des déchets organiques par un cadre législatif adapté pour leur intégration urbanistique, fonctionnelle et sociale ?**

### **La collecte séparée des biodéchets**

La directive européenne 2008/98/CE encourage la collecte séparée des biodéchets à des fins de compostage et de digestion des biodéchets. Elle devait être suivie en 2010 d'une directive cadre adoptée par le Parlement mais toujours bloquée par la Commission Européenne.

**Quelles sont vos propositions pour légiférer en France sur cette gestion des biodéchets ?**

### **L'organisation de la valorisation des déchets**

L'Etat a confié l'organisation de la valorisation des déchets ménagers à des organismes privés. Alors que le Grenelle de l'environnement prévoyait un financement de 80% du coût du traitement des emballages, Eco-Emballages maintient son dispositif à 60%. De plus, cet organisme financé par les contributions des industriels et producteurs d'emballage a utilisé 100 M€ pour des placements hautement risqués dans des paradis fiscaux au lieu de les reverser aux collectivités, ce qui a accru la taxe ou la redevance des citoyens.

**Quelles mesures soutiendrez-vous pour corriger ces dévoiements ?**

## La gestion durable des déchets

a) **Quels nouveaux objectifs de diminution des déchets ultimes et de réduction de la production de déchets ménagers proposerez-vous pour améliorer la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite «Grenelle 2» ?**

b) Dans le contexte de la crise économique, la prévention et la réduction des déchets à la source, le réemploi des produits manufacturés et la récupération des matières premières deviennent des objectifs immédiats et prioritaires pour une gestion durable de nos déchets et de nos ressources.

**Quelles actions proposerez-vous contre le sur emballage, pour rendre tous les emballages recyclables ou ré employables, contre l'obsolescence programmée des matériels électriques et électroniques ?**

---

### ***Le courrier***

A l'attention des candidates et candidats aux élections législatives en Vendée

Compost Citoyen, association départementale agréée pour la défense des consommateurs, contacte les candidat(e)s afin d'entendre leurs projets pour une évolution de la gestion des déchets ménagers en France.

Le meilleur déchet étant celui qui est évité, nous attendons qu'un cadre spécifique soit défini pour encourager, faciliter et récompenser les initiatives de proximité. Aussi, nous avons préparé 5 questions auxquelles nous vous demandons de bien vouloir répondre en exprimant les propositions législatives que vous soutiendriez en la matière.

Les réponses des candidat(e)s seront diffusées à nos adhérents et plus largement à tous les vendéens.

Compost Citoyen vous remercie du temps que vous consacrerez à lui répondre et pour l'information que vous donnerez aux citoyens. Un retour avant le 1er juin nous comblerait.

*Le conseil d'animation*

## Les réponses communes à toutes les circonscriptions

**La réglementation du compostage collectif de quartier** - Les outils collectifs de valorisation des déchets ménagers organiques dans les quartiers n'ont pas de réglementation spécifique et sont donc soumis, soit à des dispositions propres aux sites industriels, soit à celles des activités agricoles d'élevage. **Quelles sont vos propositions pour soutenir ces actions de prévention des déchets organiques par un cadre législatif adapté pour leur intégration urbanistique, fonctionnelle et sociale ?**

Europe écologie - Les Verts	<p><i>Il nous apparaît préjudiciable à une nécessaire valorisation des déchets fermentescibles ménagers que le compostage collectif de quartier ne puisse bénéficier d'une réglementation adaptée.</i></p> <p><i>En effet, la réglementation qui s'applique en l'occurrence est imparfaite car destinée aux activités de l'agriculture et ses sous-produits.</i></p> <p><i>Il y aura donc lieu, en lien avec les associations et les usagers, d'établir et de proposer une nouvelle réglementation applicable aux installations spécifiques que sont les installations de compostage collectif.</i></p> <p><i>Par conséquent, et s'appuyant sur les propositions établies par les associations dont la vôtre, et sur les expériences et réalisations depuis plusieurs années, nos candidat(e)s soutiendront les propositions de lois et/ou de réglementations permettant de donner un cadre légal mieux adapté à cette démarche indispensable pour une meilleure gestion de nos déchets.</i></p>
Front de gauche	<p><i>La réglementation propre aux sites industriels et celles des activités d'élevage est inadaptée aux sites de compostage de quartier : ces sites ne recevant que des déchets organiques triés et vérifiés et concernant des tonnages bien inférieurs.</i></p> <p><i>Pour le Front de Gauche, le tri, l'enlèvement et la valorisation des déchets, doivent dépendre d'une gestion par un service public. Et la loi doit organiser la mise en œuvre rapide d'outils collectifs qui permettent une adaptation aussi rapide des attitudes des citoyens dans ce domaine, dans un quartier.</i></p> <p><i>Nous préconisons de travailler avec les associations, les organisations, les réseaux qui ont approfondi ces questions du traitement des déchets organiques, pour étudier avec eux, et avec les citoyens concernés au niveau du quartier, les solutions les plus adaptées.</i></p> <p><i>Nous travaillerons de la même manière, et il le faut assez rapidement, en atelier législatif au plus près des citoyens, pour encadrer ces mises en place locales, à un projet de loi, à la fois, au niveau des supports à installer au plus près des citoyens, qu'au niveau des mesures incitatives à prendre, de l'éducation populaire, mais aussi par rapport aux sociétés qui assurent actuellement cette gestion, de manière à ce qu'au niveau du territoire national, un grand élan soit donné à un véritable service public qui aille dans le sens de l'humain d'abord et de la planification écologique.</i></p>
Front national	<i>pas de réponse</i>

Le Centre pour la France	<i>pas de réponse</i>
Lutte ouvrière	<i>pas de réponse</i>
Mouvement écologiste indépendant	<i>pas de réponse</i>
Mouvement Hommes animaux nature	<i>pas de réponse</i>
Mouvement démocrate	<i>pas de réponse</i>
Nouveau parti anticapitaliste	<i>pas de réponse</i>
Parti chrétien démocrate	<i>pas de réponse</i>
Parti socialiste	<i>pas de réponse</i>
Union pour un mouvement populaire	<i>pas de réponse</i>
Union pour la Vendée	<i>pas de réponse</i>
Alliance centriste	<i>pas de réponse</i>
Alliance écologiste indépendante	<i>pas de réponse</i>
Debout la République	<i>pas de réponse</i>

**La collecte séparée des biodéchets** - La directive européenne 2008/98/CE encourage la collecte séparée des biodéchets à des fins de compostage et de digestion des biodéchets. Elle devait être suivie en 2010 d'une directive cadre adoptée par le Parlement mais toujours bloquée par la Commission Européenne. **Quelles sont vos propositions pour légiférer en France sur cette gestion des biodéchets ?**

Europe écologie - Les Verts	<p><i>Il va de soi qu'une bonne qualité de déchets est indispensable aux processus de compostage et/ou de méthanisation. Cette bonne qualité passe par une collecte séparée des biodéchets. La gestion des déchets reste très disparate dans l'Union Européenne et, comme vous le dites, la Commission Européenne ne propose finalement pas de directive sur les biodéchets.</i></p> <p>Pourtant, les déchets ménagers, verts, de cuisine et de l'agro-alimentaire représentent des millions de tonnes de déchets par an et sont une source importante d'émissions de gaz à effet de serre, et peuvent fournir compost et énergie.</p> <p><i>Nous sommes donc favorables à ce que l'Etat inclue dans ses lois ou règlements des mesures précises pour les biodéchets ainsi, bien sûr, que des critères de qualité communs à tous les composts.</i></p> <p><i>Ces organisations de collecte et traitement existent déjà en Europe et se sont révélées efficaces.</i></p> <p><i>Nous rappelons aussi l'importance d'une harmonisation des textes à l'échelle européenne, gage de pérennité des engagements et garantie contre les "échanges" de déchets.</i></p>
-----------------------------	--

Front de gauche	<p><i>La France traîne des pieds depuis 2008 pour ne pas faire de collectes sélectives et ne pas respecter les futures normes européennes, malgré l'opposition du sénat, de l'ancienne ministre de l'environnement (Chantal Jouanno), (de FNE - des APCA - de la FNSEA – CDJA - au niveau national) (des chambres d'agriculture de l'Eure et de la Seine St Denis....) aux composts issus des déchets gris des usines de tri mécano biologique.</i></p> <p>Seuls les composts issus du tri sélectif devraient avoir le droit d'être un « produit », le soit disant compost TMB serait un « déchet » comme cela sera le cas au niveau européen.</p> <p><i>Il ne faut pas continuer d'avoir une norme française et, qui plus est, une norme spéciale compost TMB, qui enverrait ces composts pollués vers des plans d'épandage, comme les responsables cherchent à le faire à l'heure actuelle, constatant que ces composts ne peuvent pas répondre à la norme française NFU44051.</i></p> <p><i>Nous avons pris l'engagement auprès de la FEVE d'adresser une question écrite au Gouvernement, à ce sujet (déchet issu du TMB et épandage), dans les plus brefs délais, par l'intermédiaire des députés Front de Gauche. Nous voulons mettre un arrêt à l'ouverture d'autres usines de TMB, et arrêter le fonctionnement de ceux qui ont été ouverts.</i></p> <p><i>De plus, il faut légiférer rapidement pour qu'une loi cadre qui permette de mettre en place partout le tri sélectif à la source, le compost individuel et collectif, de valoriser les autres déchets, et ne laisse au final qu'une part infime de déchet ultime.</i></p>
Front national	<i>pas de réponse</i>
Le Centre pour la France	<i>pas de réponse</i>
Lutte ouvrière	<i>pas de réponse</i>
Mouvement écologiste indépendant	<i>pas de réponse</i>
Mouvement Hommes animaux nature	<i>pas de réponse</i>
Mouvement démocrate	<i>pas de réponse</i>
Nouveau parti anticapitaliste	<i>pas de réponse</i>
Parti chrétien démocrate	<i>pas de réponse</i>
Parti socialiste	<i>pas de réponse</i>
Union pour un mouvement populaire	<i>pas de réponse</i>
Union pour la Vendée	<i>pas de réponse</i>
Alliance centriste	<i>pas de réponse</i>
Alliance écologiste indépendante	<i>pas de réponse</i>
Debout la République	<i>pas de réponse</i>

**L'organisation de la valorisation des déchets** - L'Etat a confié l'organisation de la valorisation des déchets ménagers à des organismes privés. Alors que le Grenelle de l'environnement prévoyait un financement de 80% du coût du traitement des emballages, Eco-Emballages maintient son dispositif à 60%. De plus, cet organisme financé par les contributions des industriels et producteurs d'emballage a utilisé 100 M€ pour des placements hautement risqués dans des paradis fiscaux au lieu de les reverser aux collectivités, ce qui a accru la taxe ou la redevance des citoyens. **Quelles mesures soutiendrez-vous pour corriger ces dévoiements ?**

Europe écologie - Les Verts	<i>Pour nous, il a toujours été important que ces domaines de traitement et valorisation des déchets restent sous maîtrise publique, afin d'éviter toute dérive. Des organismes comme Eco-emballages doivent se conformer aux directives du Grenelle, c'est le minimum et, bien entendu, en aucun cas l'argent collecté pour financer les coûts de traitement ne doit servir à la spéculation financière. L'interdiction de telles pratiques pour ces organismes devra être affirmée et imposée.</i>
Front de gauche	<i>Nous demandons que, comme pour tous les biens communs, les droits fondamentaux, ou domaines ayant trait à la santé des êtres humains, ou aux ressources épuisables de la planète, ce soit le service public qui s'occupe de l'organisation de la valorisation des déchets ménagers directement. Il faut donc ne pas laisser à chaque département, ou chaque région, ou communauté de commune, le choix de faire ce qu'elle ou il veut, en fonction de la gourmandise des sociétés privées.  Nous nous battons donc au Parlement, mais également dans toutes les institutions où les élus du Front de Gauche seront présents pour que la gestion des déchets, leur enlèvement et leur valorisation, relève du service public. La valorisation des déchets peut être source de création d'emplois locaux et cette valorisation doit être cohérente sur l'ensemble du territoire.</i>
Front national	<i>pas de réponse</i>
Le Centre pour la France	<i>pas de réponse</i>
Lutte ouvrière	<i>pas de réponse</i>
Mouvement écologiste indépendant	<i>pas de réponse</i>
Mouvement Hommes animaux nature	<i>pas de réponse</i>
Mouvement démocrate	<i>pas de réponse</i>
Nouveau parti anticapitaliste	<i>pas de réponse</i>
Parti chrétien démocrate	<i>pas de réponse</i>
Parti socialiste	<i>pas de réponse</i>
Union pour un mouvement populaire	<i>pas de réponse</i>
Union pour la Vendée	<i>pas de réponse</i>
Alliance centriste	<i>pas de réponse</i>
Alliance écologiste indépendante	<i>pas de réponse</i>
Debout la République	<i>pas de réponse</i>



**La gestion durable des déchets - a) Quels nouveaux objectifs de diminution des déchets ultimes et de réduction de la production de déchets ménagers proposerez-vous pour améliorer la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle 2 » ?**

Europe écologie - Les Verts	<p>Nous avons résumé nos propositions comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Inciter les producteurs et les distributeurs à offrir aux consommateurs des produits moins générateurs de déchets (eux-mêmes le plus possible valorisables), y compris par des voies réglementaires contraignantes (reprises, limitations des masses d'emballages, contenant non composites...)</li> <li>○ Eliminer le plus rapidement possible et le plus complètement possible les déchets fermentescibles de la chaîne de traitement des déchets ménagers et assimilés, avec priorité à une valorisation maximum des déchets fermentescibles, en vue d'obtenir un compost de qualité (voir les 2 premiers points)</li> <li>○ Création de « recycleries » au sein des déchèteries,</li> <li>○ Amélioration des collectes sélectives des objets et matériaux secs et de leur valorisation</li> <li>○ Eliminer par un enfouissement minimum et une valorisation matière et énergétique optimisée.</li> </ul>
Front de gauche	<p><i>Il faut mettre en œuvre partout la réduction des déchets à la source, mais aussi réduire les déchets ultimes en arrêtant de mélanger dans les déchets ménagers des plastiques, du verre, des matières organiques que l'on retrouve dans le TMB par exemple, pour satisfaire les sociétés privées qui les gèrent (exemple en Vendée). Actuellement, pas une commune n'a la même attitude en Vendée par rapport à la redevance incitative. A la Roche sur Yon, plus on trie, plus on paie cher !</i></p> <p><i>C'est aux industriels de faire des efforts. On demande aux citoyens de trier (sans forcément être récompensés) et les industriels produisent toujours plus d'emballage, de suremballages (en faisant toujours plus de bénéfices et en étant toujours plus exonérés de charges sociales).</i></p> <p><i>La seule solution que les industriels préconisent, c'est de diminuer le poids, mais le nombre d'emballages augmente sans cesse, ce qui annule cette démarche.</i></p> <p><i>Si de réelles avancées se faisaient par les industriels, les mesures d'éducation populaire seraient alors de beaucoup facilitées, à la fois sur le mode de consommation, mais également sur la réduction des déchets à la source.</i></p> <p><i>Des exemples de mesures pour des consommations individuelles et collectives progressistes : Il faudrait remettre des consignes et pourquoi pas encourager les couches lavables, arrêter la pub dans les boîtes à lettres, interdire les sacs plastiques (cela s'est fait à la sortie des caisses sans trop de difficultés).</i></p>
Front national	<i>pas de réponse</i>
Le Centre pour la France	<i>pas de réponse</i>
Lutte ouvrière	<i>pas de réponse</i>

Mouvement écologiste indépendant	<i>pas de réponse</i>
Mouvement Hommes animaux nature	<i>pas de réponse</i>
Mouvement démocrate	<i>pas de réponse</i>
Nouveau parti anticapitaliste	<i>pas de réponse</i>
Parti chrétien démocrate	<i>pas de réponse</i>
Parti socialiste	<i>pas de réponse</i>
Union pour un mouvement populaire	<i>pas de réponse</i>
Union pour la Vendée	<i>pas de réponse</i>
Alliance centriste	<i>pas de réponse</i>
Alliance écologiste indépendante	<i>pas de réponse</i>
Debout la République	<i>pas de réponse</i>

## La gestion durable des déchets

b) Dans le contexte de la crise économique, la prévention et la réduction des déchets à la source, le réemploi des produits manufacturés et la récupération des matières premières deviennent des objectifs immédiats et prioritaires pour une gestion durable de nos déchets et de nos ressources. **Quelles actions proposerez-vous contre le sur emballage, pour rendre tous les emballages recyclables ou réemployables, contre l'obsolescence programmée des matériels électriques et électroniques ?**

Front de gauche	<p><i>Il ne faut plus parler de déchets, mais de ressources dans le contexte de pénuries de matières premières et de pétrole :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>ne plus fabriquer de sacs plastiques (c'est ce qui pose le plus de problèmes n'étant pas biodégradables), l'idée souvent émise serait de les remplacer par des sacs en amidon de maïs, mais c'est aussi utiliser des sols à des fins non alimentaires. Le mieux serait de se passer de suremballages et de pouvoir apporter ses récipients chez les commerçants (cela se fait dans la région parisienne, remettre les consignes pour le verre et les canettes, acheter des produits à la coupe...).</i></li> <li>- <i>L'obsolescence programmée des matériels électriques et électroniques est inadmissible, des défauts sont introduits sciemment au moment de la conception pour faire que les appareils tombent en panne, alors que ces mêmes appareils dureraient plus longtemps dans les années ou ils ont été inventés : tout cela pour faire marcher la société de consommation (nous n'avons plus les moyens !!!!). Il n'y a aucune justification à cette pratique et il serait bien que ces appareils soient réparables pour créer des emplois.</i></li> </ul> <p><i>C'est tout le système de gestion des déchets qui est à revoir.</i></p>
-----------------	---

	<p><i>Les candidates et candidats du Front de gauche, s'appuyant sur le programme l'Humain d'abord, et l'ensemble du Front de Gauche, oeuvreront pour un service public de gestion, d'enlèvement et de valorisation des déchets. Il faut reprendre une gestion en régie et ne plus confier cette gestion à des grands groupes (Véolia- Vinci-Suez...) qui ne cherchent qu'à faire des profits.</i></p> <p><i>Cette grande question est un aspect essentiel de la planification écologique qui doit marquer rapidement l'ouverture vers une nouvelle civilisation à construire ensemble.</i></p>
Europe écologie - Les Verts	<p><i>Prévention :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Relance importante des « ambassadeurs du tri »</i></li> <li>○ <i>Campagne d'informations large et complète</i></li> <li>○ <i>Information des consommateurs sur les lieux d'achat et sur les produits, en ce qui concerne le mode et le lieu de production, la recyclabilité, la réparabilité.</i></li> </ul>
Front national	<i>pas de réponse</i>
Le Centre pour la France	<i>pas de réponse</i>
Lutte ouvrière	<i>pas de réponse</i>
Mouvement écologiste indépendant	<i>pas de réponse</i>
Mouvement Hommes animaux nature	<i>pas de réponse</i>
Mouvement démocrate	<i>pas de réponse</i>
Nouveau parti anticapitaliste	<i>pas de réponse</i>
Parti chrétien démocrate	<i>pas de réponse</i>
Parti socialiste	<i>pas de réponse</i>
Union pour un mouvement populaire	<i>pas de réponse</i>
Union pour la Vendée	<i>pas de réponse</i>
Alliance centriste	<i>pas de réponse</i>
Alliance écologiste indépendante	<i>pas de réponse</i>
Debout la République	<i>pas de réponse</i>

## Les réponses des candidat(e)s de la 3ème circonscription

**La réglementation du compostage collectif de quartier** - Les outils collectifs de valorisation des déchets ménagers organiques dans les quartiers n'ont pas de réglementation spécifique et sont donc soumis, soit à des dispositions propres aux sites industriels, soit à celles des activités agricoles d'élevage. **Quelles sont vos propositions pour soutenir ces actions de prévention des déchets organiques par un cadre législatif adapté pour leur intégration urbanistique, fonctionnelle et sociale ?**

Divers droite : Yannick MOREAU	La valorisation des déchets ménagers organiques est l'affaire de chacun d'entre nous et dans ce domaine, s'il convient de penser global, il est nécessaire d'agir local. Aussi, les lois doivent-elles être présentes pour favoriser les actions permettant cette valorisation, mais elles doivent laisser aux acteurs de terrain les moyens de les mettre en œuvre de la façon la plus adaptée à leur environnement direct. En effet, la réponse à cette problématique ne peut être la même en ville et en milieu rural... Dans ce domaine, de nombreux dispositifs sont à inventer (fourniture de "bio-seaux" dans tous les foyers pour une mutualisation de la récolte de ces déchets afin de leur offrir une filière de recyclage commune, valorisation par réutilisation de ces déchets pour la création et l'entretien d'espaces verts communs en milieu urbain, etc.)
Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>

**La collecte séparée des biodéchets** - La directive européenne 2008/98/CE encourage la collecte séparée des biodéchets à des fins de compostage et de digestion des biodéchets. Elle devait être suivie en 2010 d'une directive cadre adoptée par le Parlement mais toujours bloquée par la Commission Européenne. **Quelles sont vos propositions pour légiférer en France sur cette gestion des biodéchets ?**

Divers droite : Yannick MOREAU	La directive européenne de 2008 que vous évoquez est particulièrement intéressante car elle aborde des points auxquels je suis très attaché comme le principe pollueur-payeur, fixe des objectifs de 50 à 70 % pour 2020 de réemploi et de recyclage des déchets ménagers et de construction. Ces principes heurtent quelques intérêts influents à Bruxelles, ce qui pourrait expliquer le blocage de la Commission Européenne malheureusement. Là comme ailleurs, je souhaiterais une Europe qui nous protège vraiment et qui soit mieux connectée à la réalité du terrain comme vous pourrez le lire dans mon document de campagne. Concernant plus particulièrement la collecte des biodéchets, leur nature différenciée (bio-déchets ménagers, issus des cantines scolaires, des supermarchés, ou encore les résidus de boue organique) implique de facto une différenciation de leur mode de collecte et de leur mode de traitement. Cela serait conforme aux points 3 et 4 du programme de prévention des déchets qu'évoque également cette directive, à savoir le recyclage des déchets et leur valorisation.
--------------------------------	---

Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>

**L'organisation de la valorisation des déchets** - L'Etat a confié l'organisation de la valorisation des déchets ménagers à des organismes privés. Alors que le Grenelle de l'environnement prévoyait un financement de 80% du coût du traitement des emballages, Eco-Emballages maintient son dispositif à 60%. De plus, cet organisme financé par les contributions des industriels et producteurs d'emballage a utilisé 100 M€ pour des placements hautement risqués dans des paradis fiscaux au lieu de les reverser aux collectivités, ce qui a accru la taxe ou la redevance des citoyens. **Quelles mesures soutiendrez-vous pour corriger ces dévoiements ?**

Divers droite : Yannick MOREAU	Sur ce point, si je suis élu député, je demanderai des explications précises et des contre-parties au financement public d'Eco-Emballage s'il s'avère qu'il n'en existe pas et je serai attentif à ce que l'action de ce groupe se conforme aux engagements et aux objectifs pris par la France dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.
Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>

**La gestion durable des déchets** - a) **Quels nouveaux objectifs de diminution des déchets ultimes et de réduction de la production de déchets ménagers proposerez-vous pour améliorer la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite «Grenelle 2» ?**

Divers droite : Yannick MOREAU	a/ Lâcher ex nihilo un objectif serait à mon sens absurde. Nous devons bien évidemment tendre vers la disparition totale des déchets ultimes, en agissant sur le recyclage et le réemploi des déchets. Des objectifs, pour qu'ils aient un impact, doivent être réalisables et faire l'objet d'un consensus entre les différents acteurs et intervenants. En conclusion, oui, agissons pour améliorer encore la diminution de la production de déchets ultimes, mais agissons ensemble, sinon nous agirons vainement.
Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>

## La gestion durable des déchets

b) Dans le contexte de la crise économique, la prévention et la réduction des déchets à la source, le réemploi des produits manufacturés et la récupération des matières premières deviennent des objectifs immédiats et prioritaires pour une gestion durable de nos déchets et de nos ressources. **Quelles actions proposerez-vous contre le sur emballage, pour rendre tous les emballages recyclables ou ré employables, contre l'obsolescence programmée des matériels électriques et électroniques ?**

Divers droite : Yannick MOREAU	b/ Sur ce point, je souhaite favoriser la création d'entreprises dans le secteur de la valorisation des déchets pour allier développement économique et protection de l'environnement. Des initiatives existent déjà qu'il faudra aider pour montrer que c'est une voie d'investissement viable, ce qui ne manquera pas de susciter de nouveaux projets.
Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>

## Les réponses des candidat(e)s de la 4ème circonscription

**La réglementation du compostage collectif de quartier** - Les outils collectifs de valorisation des déchets ménagers organiques dans les quartiers n'ont pas de réglementation spécifique et sont donc soumis, soit à des dispositions propres aux sites industriels, soit à celles des activités agricoles d'élevage. **Quelles sont vos propositions pour soutenir ces actions de prévention des déchets organiques par un cadre législatif adapté pour leur intégration urbanistique, fonctionnelle et sociale ?**

Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>
Mouvement pour la France : Véronique Besse	<i>En tant qu'élue, mon objectif est de viser l'excellence environnementale car elle est une condition essentielle de notre qualité de vie dans le bocage vendéen. Il faut pour cela poursuivre l'effort remarqué des Vendéens en matière de compostage et de tri sélectif et aller encore plus loin, en soutenant les initiatives collectives et communales pour la limitation et la gestion optimale des déchets. Concernant le compostage collectif par exemple, je souhaite que la redevance incitative au tri, mise en place depuis 2011 dans plusieurs communes vendéennes, puisse être généralisée. Je suis également favorable à la mise en place universelle de plateformes de compostage collectif de quartier et à la formation d'au moins un maître composteur par commune.</i>

**La collecte séparée des biodéchets** - La directive européenne 2008/98/CE encourage la collecte séparée des biodéchets à des fins de compostage et de digestion des biodéchets. Elle devait être suivie en 2010 d'une directive cadre adoptée par le Parlement mais toujours bloquée par la Commission Européenne. **Quelles sont vos propositions pour légiférer en France sur cette gestion des biodéchets ?**

Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>
Mouvement pour la France : Véronique Besse	<i>S'agissant de la révision de la directive déchets de 2008, actuellement bloquée par la Commission européenne, elle ne relève pas directement du champ de compétence des députés. En revanche, je ne manquerai pas d'attirer l'attention du nouveau Ministre de l'Environnement à ce sujet par le biais d'une question, dès que l'occasion m'en sera donnée.</i>

**L'organisation de la valorisation des déchets** - L'Etat a confié l'organisation de la valorisation des déchets ménagers à des organismes privés. Alors que le Grenelle de l'environnement prévoyait un financement de 80% du coût du traitement des emballages, Eco-Emballages maintient son dispositif à 60%. De plus, cet organisme financé par les contributions des industriels et producteurs d'emballage a utilisé 100 M€ pour des placements hautement risqués dans des paradis fiscaux au lieu de les reverser aux collectivités, ce qui a accru la taxe ou la redevance des citoyens.

**Quelles mesures soutiendrez-vous pour corriger ces dévoiements ?**

Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>
Mouvement pour la France : Véronique Besse	<i>pas de réponse</i>

**La gestion durable des déchets** - a) **Quels nouveaux objectifs de diminution des déchets ultimes et de réduction de la production de déchets ménagers proposerez-vous pour améliorer la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite «Grenelle 2» ?**

Europe écologie - Les Verts

*Cf. les réponses communes*

Front de gauche

*Cf. les réponses communes*

Mouvement pour la France :  
Véronique Besse

*En tant qu'élue, mon objectif est de viser l'excellence environnementale car elle est une condition essentielle de notre qualité de vie dans le bocage vendéen. Il faut pour cela poursuivre l'effort remarqué des Vendéens en matière de compostage et de tri sélectif et aller encore plus loin, en soutenant les initiatives collectives et communales pour la limitation et la gestion optimale des déchets.*

### **La gestion durable des déchets**

b) Dans le contexte de la crise économique, la prévention et la réduction des déchets à la source, le réemploi des produits manufacturés et la récupération des matières premières deviennent des objectifs immédiats et prioritaires pour une gestion durable de nos déchets et de nos ressources. **Quelles actions proposerez-vous contre le sur emballage, pour rendre tous les emballages recyclables ou réemployables, contre l'obsolescence programmée des matériels électriques et électroniques ?**

Europe écologie - Les Verts	<i>Cf. les réponses communes</i>
Front de gauche	<i>Cf. les réponses communes</i>
Mouvement pour la France : Véronique Besse	<i>Par ailleurs, dès que l'occasion m'en sera donnée à l'Assemblée nationale, je soutiendrai toute initiative législative favorable à une meilleure prévention des déchets organiques et à la réduction des déchets ménagers.</i>